



Un symbole de **leadership**

Rapport sur le premier trimestre de l'exercice 2020



Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation en date du 5 septembre 2019

Les commentaires et l'analyse de la direction qui suivent doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires de Tecsys Inc. (la « Société »), les notes y afférentes qui figurent dans ce document, et le rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 avril 2019. La clôture du premier trimestre de l'exercice financier 2020 a été le 31 juillet 2019. Des renseignements supplémentaires concernant la Société, notamment des copies de documents d'information continue tels que la notice annuelle et le circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR à l'adresse <http://www.sedar.com>.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ci-joints de la Société ont été préparés par la direction de la Société, qui en a la responsabilité.

Le présent document et les états financiers résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien car cette devise représente le principal environnement économique dans lequel opère la Société à l'exception des filiales danoises (couronnes danoises).

Survol

Tecsys est un fournisseur mondial de solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui offre aux entreprises les services et les outils à l'avant-garde de l'industrie qu'il leur faut pour réussir. Les solutions de Tecsys sont conçues pour permettre aux entreprises de relever les défis complexes liés à la chaîne d'approvisionnement qui se présentent à elles de nos jours. Les solutions de Tecsys englobent la gestion de l'entrepôt, de la distribution et des transports, la gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation, la gestion des commandes distribuées et des solutions de gestion et d'analyse financière.

Les clients de la plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement Itopia® de Tecsys sont sûrs de pouvoir accomplir leur mission jour après jour, malgré les fluctuations économiques et les changements technologiques. À mesure que leurs activités se complexifient, les entreprises qui utilisent une plateforme de Tecsys peuvent adapter leurs activités en fonction de leurs besoins et de leur taille, prendre de l'expansion et collaborer avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise, et moduler leurs chaînes d'approvisionnement à leur rythme de croissance. De la planification à l'exécution des commandes, Tecsys remet le pouvoir entre les mains des intervenants de première ligne et du personnel administratif, aidant ainsi les dirigeants d'entreprise à se concentrer sur l'évolution des produits et des services de même que sur le devenir de son personnel, et non sur les défis qui se présentent sur le plan de l'exploitation.

En Amérique du Nord, Tecsys est un chef de file du marché des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les systèmes de santé et les hôpitaux. Plus de 1 000 petites, moyennes et grandes entreprises confient leur chaîne d'approvisionnement à Tecsys dans les secteurs des soins de santé, des pièces de rechange, de la logistique tierce partie, du commerce de détail et des marchés généraux de distribution en gros à haut volume.

L'acquisition de OrderDynamics Corporation le 14 novembre 2018 a permis à Tecsys d'obtenir plusieurs clients importants dans le secteur du commerce de détail au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie. L'acquisition de PCSYS A/S le 1^{er} février 2019 lui a permis d'ajouter des centaines de clients dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de la logistique, établis pour la plupart en Europe. Veuillez vous référer au rapport annuel 2019 pour une description complète de ces acquisitions.

Principales données financières trimestrielles

(Données trimestrielles non audités)

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

	2020		2019			2018		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Total des produits	24 250	23 191	18 792	18 184	16 282	18 908	17 227	18 072
Bénéfice (perte)	(267)	79	(1 429)	596	13	1 802	722	1 356
Résultat global	(488)	(143)	(1 307)	552	63	1 493	1 057	701
BAIIA ajusté ¹	1 995	684	(98)	1 654	536	2 307	1 312	2 184
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	(0,02)	0,01	(0,11)	0,05	Néant	0,13	0,06	0,10

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé des coûts de restructuration de 0,4 million de dollars liés à l'acquisition et intégration (principalement liés à des indemnités de départ) et une charge de rémunération fondée sur des actions de 0,2 million de dollars, lesquels ont eu une incidence négative sur le bénéfice. Ceux-ci n'ont pas eu d'incidence sur le BAIIA ajusté, car ces coûts sont exclus du BAIIA ajusté. L'application d'IFRS 16 a eu une incidence positive de 0,3 million de dollars (veuillez vous référer à la section « Changements aux méthodes comptables »).

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a comptabilisé des coûts de 0,5 million de dollars liés à l'acquisition de OrderDynamics et de PCSYS et une charge de rémunération fondée sur des actions de 0,1 million de dollars, lesquels ont eu une

¹ Se reporter à la « Mesure de la performance non conforme aux IFRS »

incidence négative sur le bénéfice. De plus, les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019 tiennent compte d'une perte de 1,1 millions de dollars attribuable à OrderDynamics, laquelle a eu une incidence négative de 1,1 million de dollars sur le bénéfice et une incidence négative de 0,9 million de dollars sur le BAIIA ajusté. Au total, les éléments mentionnés précédemment ont eu une incidence négative de 1,7 millions de dollars sur le bénéfice et une incidence négative de 0,9 million de dollars sur le BAIIA ajusté du quatrième trimestre de l'exercice 2019. Le recul des produits tirés des ventes de licences à perpétuité de la Société au quatrième trimestre rend compte du virage vers les abonnements à des logiciels-services. Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, ces abonnements ont représenté environ 60 % des commandes de logiciels de la Société, contre 4 % au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Ce changement a eu une incidence importante sur le bénéfice et le BAIIA ajusté du quatrième trimestre, puisque ces commandes donnent lieu à la comptabilisation de produits au cours des exercices ultérieurs (au prorata, sur une durée contractuelle de cinq ans en général), contrairement à la comptabilisation des produits à l'avance pour les commandes de licences à perpétuité.

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a comptabilisé des coûts de 0,8 million de dollars liés à l'acquisition de OrderDynamics et de PCSYS et une charge de rémunération fondée sur des actions de 0,1 million de dollars, lesquels ont eu une incidence négative sur le bénéfice. Les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2019 tiennent compte d'une perte de 0,7 million de dollars attribuable à OrderDynamics, laquelle a eu une incidence négative de 0,7 million de dollars sur le bénéfice et une incidence négative de 0,6 million de dollars sur le BAIIA ajusté. Les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2019 tiennent également compte des coûts de 0,4 million de dollars liés au programme de changement de la marque non récurrent, lesquels ont eu une incidence négative sur le bénéfice et le BAIIA ajusté. Au total, les éléments mentionnés précédemment ont eu une incidence négative de 2,0 millions de dollars sur le bénéfice et une incidence négative de 1,0 million de dollars sur le BAIIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2019.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la R&D de 0,1 million de dollars et un avantage d'impôt différé de 0,9 million de dollars.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a enregistré dans des produits de 1,0 million de dollars de services professionnels différés relativement à la fin d'un contrat et à ces obligations futures. Cet ajustement a eu une incidence positive sur le bénéfice, le résultat global et le BAIIA durant cette période.

Résultats d'exploitation du premier trimestre

Comparaison des trimestres clos les 31 juillet 2019 et 2018

Produits

Le total des produits du premier trimestre clos le 31 juillet 2019 a atteint 24,3 millions de dollars, en hausse de 8,0 millions de dollars, ou 49%, contre 16,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. OrderDynamics et PCSYS ont contribué à hauteur de 5,6 millions de dollars à l'accroissement des produits et les produits générés en interne ont contribué à hauteur de 2,4 millions de dollars, ou 15%. Les produits en dollars américains ont été reconnus à 1,3281 dollars canadiens durant le premier trimestre de l'exercice 2020 comparativement à 1,3046 pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Environ 56% (64% en 2019) des produits de la Société ont été générés aux États-Unis au cours du premier trimestre de l'exercice 2020. Comparativement au premier trimestre de l'exercice 2019, la plus forte valeur du dollar américain et l'écart défavorable de la couverture désignée par la Société de produits américains hautement probable durant le premier trimestre de l'exercice 2019 ont eu un impact positif de 0,5 million de dollars sur les produits. La plus forte valeur du dollar américain a eu un impact négatif de 0,1 million de dollars sur le coût des ventes et les charges d'exploitation durant le premier trimestre de l'exercice 2020 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2019.

Les commandes totales² se sont élevées à 14,0 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2020, une augmentation de 32% en comparaison de 10,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuée aux commandes de OrderDynamics et PCSYS dans le premier trimestre de l'exercice 2020. Les commandes attribuables à la croissance interne sont relativement similaires au trimestre correspondant de l'exercice 2019. Au premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a signé des contrats d'une valeur totale de 3,4 millions de dollars avec huit nouveaux clients, contre 1,9 millions de dollars avec trois nouveaux clients au premier trimestre de l'exercice 2019.

Les produits tirés de la vente des produits exclusifs, soit les produits développés à l'interne, notamment les logiciels de la Société vendus sous forme de licences à perpétuité et les technologies matérielles ont diminué à 0,4 million de dollars dans le premier trimestre de l'exercice 2020, soit une baisse de 0,9 million de dollars ou 67% comparativement à 1,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. La diminution des produits tirés des licences à perpétuité de la Société rend compte du virage vers les abonnements à des logiciels-services. Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, ces abonnements (mesurés sur une base de produit récurrent annuel²) se sont élevés à 0,4 million de dollars comparativement à néant durant le premier trimestre de l'exercice 2019. Les commandes de licences à perpétuité pour le premier trimestre de l'exercice 2020 se sont élevés à 0,4 million de dollars contre 1,0 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019.

Les produits tirés de la vente des produits de tiers se sont établis à 3,7 millions de dollars durant le premier trimestre de l'exercice 2020, soit une hausse de 2,2 millions de dollars ou 151% comparativement à 1,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2019. La hausse est reliée à l'acquisition de PCSYS qui a contribué 2,1 millions de dollars et à une légère croissance interne.

Les produits tirés de l'infonagique, de la maintenance et des abonnements ont augmenté de 2,8 millions de dollars, ou 40 %, pour s'établir à 9,8 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020, par rapport à 7,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des produits tirés des nouvelles licences et des ventes réalisées par les activités internes selon le modèle de logiciel-service de la Société de 0,6 million de dollars (9% de croissance) ainsi que par les produits de 2,2 millions de dollars tirés de la maintenance et des abonnements attribuables aux acquisitions de OrderDynamics et de PCSYS. Le Produit récurrent annuel total au 31 juillet 2019 s'élève à 38,3 millions de dollars comparativement

² Se reporter aux « Indicateurs clés de performance »

à 26,8 millions de dollars au 31 juillet 2018. Un montant significatif du Produit récurrent annuel est en devise étrangère. Par conséquent, les mouvements sur taux de change ont un impact sur le Produit récurrent annuel. Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, la variation sur les taux de change ont eu un impact négatif de 0,5 million de dollars.

Les produits tirés des services professionnels se sont accrus de 3,7 millions de dollars, ou 61 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2020, s'établissant à 9,7 millions de dollars, contre 6,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Les activités internes de la Société ont contribué 2,5 millions de dollars de cette hausse (augmentation de 41% comparativement à la même période de l'exercice précédent). Cette hausse significative des produits tirés des services professionnels provenant des activités internes de la Société continue la tendance séquentielle du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et provient de l'accumulation des services professionnels dans le carnet de commandes durant les trimestres précédents. Cette hausse est également attribuable aux produits tirés des services professionnels découlant des acquisitions de OrderDynamics et de PCSYS qui s'élèvent à 1,2 millions de dollars. Les commandes de services professionnels au premier trimestre de l'exercice 2020 s'élèvent à 7,4 millions de dollars contre 5,8 millions de dollars dans le premier trimestre de l'exercice 2019.

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 12,7 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020, en hausse de 4,0 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à 8,7 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 2,1 millions de dollars du coût des services et une augmentation de 1,7 millions de dollars du coût des produits.

Le coût des produits a augmenté de 1,7 millions de dollars, ou 132 %, pour s'établir à 3,0 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020, par rapport à 1,3 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2019. La hausse découle surtout de l'acquisition de PCSYS, dont l'incidence s'est élevée à 1,7 millions de dollars en lien avec les ventes de matériel.

Le coût des services a atteint 9,1 millions de dollars, en hausse de 2,1 millions de dollars, ou 31 %, pour le premier trimestre de l'exercice 2020 par rapport à 7,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2019. Cette hausse s'explique surtout par le résultat des acquisitions de OrderDynamics et de PCSYS, dont la contribution s'est chiffrée à 1,9 millions de dollars, incluant 0,2 million de dollars d'amortissement sur les immobilisations incorporelles. Le coût des services tient compte des crédits d'impôt de 0,5 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020 et 2019.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 11,5 millions de dollars, en hausse de 3,9 millions de dollars, ou 52%, par rapport à 7,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2019. Cette augmentation est attribuable à la marge sur les services plus élevée de 4,3 millions de dollars qui a été partiellement compensée par la marge sur les produits moins élevée de 0,4 million de dollars. Le pourcentage de la marge brute totale du premier trimestre de l'exercice 2020 s'est établi à 48% comparativement à 47% pour la même période de l'exercice 2019.

La marge brute sur les services durant le premier trimestre de l'exercice 2020 a augmenté de 4,3 millions de dollars à 10,4 millions de dollars, contre 6,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2019. Le pourcentage de la marge brute sur les services s'est établi à 53% durant le premier trimestre de l'exercice 2020 comparativement à 47% pour le premier trimestre de l'exercice 2019.

La marge brute sur les produits a baissé de 0,4 million de dollars durant le premier trimestre de l'exercice 2020 comparativement à la même période de l'exercice 2019 en raison de la diminution de 0,9 million de dollars des produits tirés de la vente des produits exclusifs. Cette baisse s'explique par le recul des produits tirés des licences et a été directement touchée par le passage aux logiciels-services mentionné plus haut.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales du premier trimestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 3,3 millions de dollars, ou 44 %, pour s'établir à 11,0 millions de dollars, par rapport à 7,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les acquisitions de OrderDynamics et de PCSYS ont contribué à hauteur de 2,7 millions de dollars à l'augmentation. Les écarts les plus marqués entre le premier trimestre de l'exercice 2020 et le trimestre correspondant de l'exercice 2019 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 1,1 millions de dollars comparativement au trimestre de l'exercice précédent, totalisant 4,5 millions de dollars. Les acquisitions de OrderDynamics et de PCSYS ont contribué à hauteur de 0,9 million de dollars à la hausse, tandis que l'augmentation des frais de la Société est essentiellement attribuable à l'augmentation des coûts liés au personnel, y compris les commissions et partiellement compensé par une baisse des frais de programmes de commercialisation.
- Les frais généraux et charges administratives ont atteint 2,4 millions de dollars, soit 0,8 million de dollars de plus que le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La contribution découlant des acquisitions de OrderDynamics et de PCSYS s'est chiffrée à 0,3 million de dollars. Les coûts d'acquisition et le coût de la rémunération fondée sur des actions ont représenté 0,2 million de dollars et le reste de l'augmentation provient surtout de la hausse du coût des primes et des frais juridiques.
- Les frais nets de R&D ont totalisé 3,7 millions de dollars, soit 1,1 millions de dollars de plus que le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les acquisitions de OrderDynamics et de PCSYS ont représenté une part du 1,1 million de dollars d'augmentation. La Société a inscrit des crédits d'impôts remboursables et non remboursables liées à la

R&D et au développement des affaires électroniques de 0,4 million de dollars dans le premier trimestre de l'exercice 2020 et 2019. La Société a amorti des frais de développement différés et d'autres immobilisations incorporelles de 0,2 million de dollars comparativement à 0,3 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, la Société a comptabilisé 0,2 million de dollars de frais de développement différés comparativement à 0,1 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les frais de restructuration ont totalisé 0,4 million de dollars contre Néant pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces coûts sont liés à des activités d'intégration et d'acquisition, principalement des indemnités de départ.

Bénéfice (perte) d'exploitation

La société a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 0,5 million de dollars durant le premier trimestre de l'exercice 2020 comparativement à une perte d'exploitation de 0,1 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation de ce bénéfice est attribuable par la hausse de la marge sur les services professionnels, la hausse de la marge sur l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements et le bénéfice provenant de PCSYS. Ceci est partiellement compensé par une perte d'exploitation de OrderDynamics, une charge de rémunération fondée sur des actions, une hausse des charges d'exploitation et une baisse des produits tirés de la vente des produits exclusifs. La Société constate une augmentation des commandes selon le modèle de logiciel-service (SaaS). Comme il est mentionné plus haut, ce changement s'est répercuté sur le bénéfice d'exploitation du trimestre à l'étude et les effets continueront de se faire sentir à moyen terme.

Charges financières nettes

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a inscrit des charges financières nettes de 0,4 million de dollars comparativement à des produits financiers nets de 0,1 million de dollars pour le trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation des charges financières nettes s'explique essentiellement par la perte de change réalisés de 0,2 million de dollars durant le premier trimestre de l'exercice 2020 et 0,2 million de dollars de frais d'intérêts sur la dette à long terme et frais d'intérêts relié à IFRS 16 (se reporter aux « Changements aux méthodes comptables »).

Impôt sur le résultat

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a inscrit une charge d'impôt de 0,3 million de dollars comparativement à une économie d'impôt sur le résultat de 19 000 \$ au premier trimestre de l'exercice 2019. Dans le premier trimestre de l'exercice 2020, OrderDynamics a inscrit une perte avant impôts. La Société n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé associé à cette perte, car OrderDynamics n'a pas encore démontré un historique de bénéfice imposable. Par conséquent, la charge d'impôt consolidé est plus élevée que le bénéfice avant impôts.

(Perte) Bénéfice

La Société a dégagé une perte de 0,3 million de dollars, soit 0,02 \$ par action, pour le premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 13 000 \$ million de dollars, soit Néant \$ par action, pour le premier trimestre de l'exercice 2019.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 juillet 2019, les actifs courants totalisaient 36,8 millions de dollars, une baisse de 1,7 millions de dollars comparativement à la fin de l'exercice 2019. La trésorerie et équivalents de trésorerie ont diminué à 13,3 millions de dollars en comparaison de 14,9 millions de dollars au 30 avril 2019. Les créances et travaux en cours totalisent 13,9 millions de dollars au 31 juillet 2019 comparativement à 15,8 millions de dollars au 30 avril 2019. La diminution des créances et travaux en cours est dû à des encaissements significatifs durant le premier trimestre de l'exercice 2020.

Le délai moyen de recouvrement des créances³ de la Société était de 51 jours à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 61 jours à la clôture de l'exercice 2019 et de 77 jours à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2019.

Les passifs courants au 31 juillet 2019 totalisaient 31,1 millions de dollars, par rapport à 31,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2019.

Le fond de roulement a diminué à 5,7 millions de dollars au 31 juillet 2019 comparativement à 7,5 millions de dollars pour la fin d'exercice 2019 principalement dû à une baisse des créances, une baisse de la trésorerie et équivalents de trésorerie et une hausse des obligations locatives courants à la suite de l'application d'IFRS 16 (se reporter aux « Changements aux méthodes comptables »).

Les activités d'exploitation ont utilisé 0,6 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 en comparaison de générer des fonds de 0,9 million de dollars pour la même période de l'exercice 2019. Les activités d'exploitation, à l'exclusion des changements dans les éléments hors caisse du fonds de roulement, ont généré 1,7 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 en comparaison de 0,5 millions de dollars générés pour la même période de l'exercice 2019.

Les éléments hors caisse du fonds de roulement ont utilisé 1,8 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2020 principalement en raison de la réduction des créditeurs et charges à payer de 1,4 millions de dollars, de l'augmentation des crédits

³ Se reporter aux « Indicateurs clés de performance »

d'impôts à recevoir de 0,7 million de dollars, de l'augmentation des autres créances de 0,7 million de dollars et partiellement compensée par la diminution des créances de 1,8 millions de dollars.

Les éléments hors caisse du fonds de roulement ont généré 0,5 million de dollars au premier trimestre de l'exercice 2019 principalement en raison de l'augmentation des produits différés de 1,7 millions de dollars, une diminution des créances de 1,4 millions de dollars attribué à une baisse de ventes et encaissements significatifs durant le premier trimestre de l'exercice 2019. Ceci est partiellement compensé par une baisse de 0,9 million de dollars des créateurs et charges à payer dû aux paiements des incitatifs de l'exercice de 2018.

La Société estime que ses fonds en caisse au 31 juillet 2019 associés avec les flux de trésorerie liés à l'exploitation seront suffisants pour répondre à ses besoins de fonds de roulement, de recherche et de développement, de dépenses d'investissement, de service de la dette, et de paiement de dividendes pendant au moins les douze prochains mois.

Les activités de financement ont utilisé des fonds de 0,7 million de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 en comparaison de 12 000 \$ pour la même période de l'exercice 2019. Les activités de financement pour l'exercice 2020 consiste principalement à des paiements de la dette à long-terme, des paiements reliés aux obligations locatives (se référer à la note 7 dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires) et des paiements d'intérêts reliés à la dette à long-terme et obligations locatives.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, les activités d'investissement ont utilisé 0,3 million de dollars en comparaison de 28 000\$ pour la même période de l'exercice précédent. La Société a utilisé 0,1 million de dollars pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et 0,1 million de dollars pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 (au premier trimestre de l'exercice 2019 : 37 000 \$ et 17 000 \$ respectivement). Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a investi dans ses produits logiciels avec une inscription à l'actif sous la rubrique de frais de développement différés un montant de 0,2 million de dollars (premier trimestre de l'exercice 2019 : 0,1 million de dollars).

Transactions avec des parties liées

Conformément au plan actuel d'achat d'actions pour les principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêts de 658 000 \$ aux principaux dirigeants et d'autres employés de la direction au cours du premier trimestre clos le 31 juillet 2019 (538 000 \$ en 2019). Les prêts en cours au 31 juillet 2019 s'élevaient à 785 000\$ (30 avril 2019 : 241 000\$).

Événement postérieur à la date de clôture

Au 2 août 2019, la Société a payé un dividende 0,055 \$ par action totalisant 0,7 million de dollars. Au 5 septembre 2019, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action devant être versé le 4 octobre 2019 aux actionnaires inscrits le 20 septembre 2019.

Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité actuelle des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses d'investissement. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

Le carnet de commandes³ au 31 juillet 2019 était de 76,4 millions de dollars. Ce carnet de commandes inclus un Produit récurrent annuel de 38,3 millions de dollars, 22,2 millions de dollars de services professionnels ainsi que des produits récurrents sur plusieurs années et des technologies matérielles. Étant donné du Produit récurrent annuel et du carnet de commandes de services professionnels, la direction de la Société estime que le niveau actuel des produits tirés des services, qui varie entre 18,5 et 19,5 millions de dollars par trimestre, peut se maintenir à court terme.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des licences par abonnement, des services d'hébergement, la vente et la mise en œuvre par modules, et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits. La Société a observé un intérêt soutenu du marché pour les licences par abonnement à des logiciels-services. Dans la mesure où les commandes passent des licences à perpétuité aux logiciels-services, ce virage aura une incidence à moyen terme, qui pourrait être importante, sur les produits et le bénéfice d'exploitation.

La volatilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise généralement entre 55 % et 70 % environ de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

La Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gagner.

La Société croit que les fonds disponibles, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation prévues et sa marge de crédit d'exploitation seront suffisants pour répondre à tous ses besoins pour au moins les douze prochains mois. La Société peut encore gérer sa structure financière en ajustant sa politique de dividende

Données sur les actions en circulation

Au 5 septembre 2019, la Société avait 13 082 376 actions ordinaires en circulation puisqu'il n'y a eu aucune transaction depuis la clôture du premier trimestre de l'exercice 2020.

Changements aux méthodes comptables

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les normes comptables appliqués dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, sont les mêmes normes appliquées que dans les états financiers consolidés de fin d'année de la Société au 30 avril 2019.

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

Au 1^{er} mai 2019, la Société a adopté la norme comptable IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »). IFRS 16 spécifie comment comptabiliser et mesurer les contrats de location selon son modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative représentant la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. L'impact de la transition à IFRS 16 est décrite ci-dessous. La méthode comptable utilisée par la Société est la suivante :

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou à la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, ce qui correspond à une durée de 5 à 21 ans pour la location d'immeubles de bureau et de 3 à 6 ans pour les locations d'équipements, de véhicules et de centres de données. De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des pertes de valeur constatées à la suite des tests de dépréciation effectués conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, s'il y a lieu.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal du preneur. Les paiements de loyers utilisés pour les calculs comprennent principalement les paiements fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location. L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et réévaluée s'il y a un changement dans les paiements de loyer.

La Société a décidé d'appliquer l'exemption facultative de ne pas comptabiliser un actif au titre de droit d'utilisation et obligation locative pour les contrats de locations dont le terme de la durée de location est de 12 mois ou moins. La Société a aussi décidé d'appliquer l'exemption facultative de ne pas comptabiliser les contrats de locations ayant un actif sous-jacent qui est de faible valeur. Les paiements liés à ces contrats de locations seront comptabilisés comme charges selon le mode linéaire sur la période de location.

Impact de la transition:

Au 1^{er} mai 2019, La Société a décidé d'appliquer la norme IFRS 16 conformément à la méthode rétrospective modifiée, qui correspond à appliquer la norme de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les résultats non distribués à la date de première application.

La mise en œuvre de la norme IFRS 16 permet certaines mesures de simplification et exemptions facultatives à la date de première application. La Société a décidé d'appliquer les mesures et exemptions suivantes :

- (i) Pas de réappréciation pour déterminer si un contrat est ou contient un contrat de location selon les normes actuelles
- (ii) Utilisation du même taux d'actualisation pour un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires
- (iii) Exemption, contrat par contrat, de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque le contrat de location se termine dans les 12 mois qui suivent la date de première application.
- (iv) Exemption, contrat par contrat, de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque la valeur de l'actif sous-jacent du contrat de location est faible

- (v) Exclusion des coûts directs initiaux, à la date de première application seulement, contrat par contrat, à partir de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation
- (vi) Recours à des connaissances *a posteriori* à la date de première application seulement, contrat par contrat, pour déterminer la durée du contrat de location si l'accord contient des options de prorogation ou de résiliation du contrat de location;
- (vii) Aucun réexamen pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location aux termes de l'IAS 17

La Société a utilisé son taux d'emprunt marginal au 1^{er} mai 2019 afin de comptabiliser les actifs au titre de droit d'utilisation et obligations locatives. Le taux moyen pondéré est de 3,77%.

Le tableau ci-bas résume l'incidence de l'adoption de la norme IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière de la Société au 1^{er} mai 2019 et sur les états consolidés résumés intermédiaires de résultat net et du résultat global pour le trimestre clos le 31 juillet 2019.

	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 au 1 ^{er} Mai 2019
Actif au titre du droit d'utilisation - Augmentation	8 418 \$
Actif d'impôt sur le résultat différé - Augmentation	404
Obligations locatives – courant - Augmentation	(984)
Obligations locatives – non courant - Augmentation	(9 226)
Locations différés - Diminution	271
Incidence au 1^{er} mai 2019 – Résultats non distribués	(1 117) \$

	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 pour le trimestre clos le 31 juillet 2019
Coût des ventes – Services - Diminution	36 \$
Coût des ventes – Produits - Diminution	5
Charges d'exploitation – Vente et commercialisation - Diminution	8
Charges d'exploitation – Généraux et charges administratives - Diminution	11
Charges d'exploitation – Recherche et développement - Diminution	20
Charge d'intérêts - Augmentation	(95)
Impôt sur le résultat - Diminution	4
Incidence au 31 juillet 2019 – États consolidés résumés intermédiaires du résultat net et résultat global	(11) \$

Le tableau ci-bas présente un rapprochement des engagements au titre des contrats de location simple de la Société au 30 avril 2019, présenté dans les états financiers consolidés, à la valeur présentée comme obligations locatives à la date de première application de l'IFRS 16 au 1^{er} mai 2019 :

Engagements au titre des contrats de location simple au 30 avril 2019	13 804 \$
Effet de l'actualisation utilisant le taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} mai 2019	(1 636) \$
Paiements de loyer variables qui ne sont pas en fonction d'un indice ou d'un taux	(4 493)
Exemption pour les contrats dont la durée est 12 mois ou moins	(484)
Exemption pour les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	(348)
Options de prolongement avec certitude raisonnable d'exercer par la Société	3 367
Obligations locatives au 1^{er} mai 2019	10 210 \$

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats. Un résumé des méthodes comptables les plus importantes de la Société, comprenant celles discutées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers et aux états financiers consolidés de fin d'année au 30 avril 2019.

Estimations, hypothèses et jugement

L'établissement d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient se révéler différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

i. Constatation des produits

La constatation des produits fait l'objet de jugements critiques. Dans le cas des accords groupés, en particulier, il est nécessaire de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation, notamment les licences, les services professionnels, les services de maintenance et les services d'abonnement, selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue aux obligations de prestation se répercutent sur le montant et le moment de la constatation des produits.

ii. Aide publique

La direction fait preuve de jugement dans l'estimation des montants à recevoir à l'égard des différents crédits d'impôt remboursables et non remboursables accordés par les gouvernements fédéral et provinciaux et dans l'évaluation de l'admissibilité des charges de recherche et de développement et autres charges donnant droit à de tels crédits.

iii. Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles. Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des renversements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

iv. Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation peuvent nécessiter de la Société qu'elle établisse la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT désigne le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les ventes prévues, les marges brutes, les coûts de vente, le moment et le montant des flux de trésorerie, ainsi que les taux d'actualisation et d'intérêt. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

v. Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les créances clients selon une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Lors de son évaluation, la direction estime la perte de crédit attendue selon les pertes de crédit réelles passées et une évaluation du crédit éclairée en prenant en considération l'assurance pour pertes sur créances et la solvabilité de chaque client, compte tenu de la situation financière et de l'historique de paiement de chaque client, ainsi que les informations prospectives. De plus, ces estimations doivent être évaluées et mises à jour de façon continue. Tout écart entre les pertes de crédit réelles et les estimations aurait une incidence sur le résultat futur.

vi. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. À la date à laquelle le contrôle est obtenu, les actifs et les passifs identifiables de même que les passifs éventuels de la société acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité de l'établissement de ces évaluations, la Société a recours à des techniques d'évaluation appropriées, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 31 juillet 2019. L'acquisition de PCSYS a eu lieu au quatrième trimestre de l'exercice 2019 et nous avons choisi de ne pas l'inclure dans la certification.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS. Le cadre de contrôle qui a été élaboré dans le cadre du contrôle interne à l'égard de l'information financière est conforme au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncé dans sa publication Internal Control – Integrated Framework (2013).

Au cours du premier semestre clos le 31 juillet 2019, la direction n'a constaté aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. L'acquisition de PCSYS a eu lieu au quatrième trimestre de l'exercice 2019 et nous avons choisi de ne pas l'inclure dans la certification.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie de la performance future. Ils sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux nouvelles grandes tendances technologiques et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi. Les facteurs importants qui pourraient influencer sur les prévisions comprennent, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Risques et incertitudes ».

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations réalisé par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière mondiale actuelle; viii) la mise en œuvre d'une stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes xx) et la cybersécurité.

Mesure de la performance non conforme aux IFRS

La Société a recours à une certaine mesure de performance financière non conforme aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites plus loin. Cette mesure non conforme aux IFRS n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut difficilement être comparée à une mesure portant un nom semblable présentée par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que cette mesure vise à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêts, les produits d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA compte non tenu des coûts liés aux acquisitions, à la rémunération fondée sur des actions et aux coûts non récurrents (coûts de restructuration). La Société est d'avis que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant.

Le calcul du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les trimestres clos les 31 juillet 2019 et 2018 à partir des mesures conformes aux IFRS présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société, se détaille comme suit :

	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
	July 31, 2019		July 31, 2018	
(Perte) Bénéfice de la période	(267)	\$	13	\$
Ajustements pour:				
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	477		223	
Amortissement des frais de développement différés	162		278	
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	413		122	
Charges d'intérêts	282		-	
Produits d'intérêts	(29)		(81)	
Impôts sur le résultat	349		(19)	
BAIIA	1,387	\$	536	\$
Ajustements pour:				
Rémunération fondée sur des actions	188		-	
Coûts de restructuration	420		-	
BAIIA ajusté	1,995	\$	536	\$

Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Il est peu probable que ces indicateurs clés de performance soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Produits récurrents

Les produits récurrents (ou produits récurrents annuels) s'entendent des engagements d'achat de logiciels-services, de la maintenance des logiciels exclusifs, du soutien à la clientèle, des services d'hébergement d'applications, des services de gestion de bases de données et des services de maintenance de produits de tiers, au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera son engagement contractuel de façon périodique au moment du renouvellement. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable.

Commandes

De façon générale, les commandes correspondent à la valeur totale des contrats conclus, y compris les licences d'utilisation de logiciels et d'autres produits de la Société et les services de soutien connexes, les logiciels-services, le matériel et les logiciels de tiers et les services de soutien connexes, les travaux et les services visés par un contrat, ainsi que les modifications à ces contrats inscrites au cours d'une période donnée. La valeur totale des contrats ne se limite généralement pas à la première année et n'exclut normalement pas certains types de transactions. La Société est d'avis que cette mesure est un indicateur principal de l'état global de la performance d'une entreprise. Habituellement, les commandes regroupent tous les éléments ayant une incidence sur les produits, à savoir les nouveaux contrats, les renouvellements, les révisions à la hausse ou à la baisse des contrats, les ajouts, les résiliations anticipées et les remboursements. Par le passé, les commandes ont été divisées en catégories, telles que les commandes passées par de nouveaux clients ou les commandes passées par la clientèle de base, et la performance de ces catégories de commandes est souvent utilisée dans le cadre de ventes et d'autres régimes de rémunération.

Compte tenu du passage aux logiciels-services et en vue d'offrir des précisions sur le calendrier attendu des produits futurs, la Société a l'intention de fournir des informations ventilées sur les commandes, notamment les commandes de logiciels (licences perpétuelles et commandes liées aux produits récurrents annuels des logiciels-services) et les commandes de services professionnels. En conséquence, nous prévoyons éliminer progressivement la présentation de la valeur totale des contrats des commandes.

Carnet de commandes

En règle générale, le carnet de commandes correspond à des commandes incomplètes. Dans une entreprise de logiciel conventionnelle, ce terme est essentiellement employé eu égard aux finances. Par le passé, le carnet de commandes de Tecsys se rapportait à la valeur des commandes visées par un contrat qui n'avaient pas encore été livrées ou pour lesquelles les services n'avaient pas été fournis. Le carnet de commandes pourrait également faire référence à la valeur des produits prévus au contrat ou convenus qui ne peuvent pas encore être comptabilisés en raison des critères d'acceptation, de la prestation de services professionnels ou de certaines règles comptables. La quantification du carnet de commandes de la Société ne se limitait pas à la première année et d'ordinaire, elle n'excluait pas certains types de transactions. Dans le contexte actuel, le carnet de commandes était réellement en lien avec les produits et correspondait au total des produits futurs non comptabilisés tirés des contrats signés existants. Par le passé, le carnet de commandes comprenait les produits récurrents mentionnés précédemment.

Avec le passage aux logiciels-services, nous estimons qu'il est devenu plus pertinent d'évaluer le carnet de commandes sous deux angles différents : a) le carnet de commandes de services professionnels qui comprend la valeur des commandes passées pour la prestation de services professionnels (y compris celles qui peuvent dépasser un an) et b) le carnet de commandes naturel créé par les produits récurrents annuels (produits récurrents qui supposent que le client renouvelle périodiquement les obligations contractuelles, à mesure que ces obligations viennent à échéance). Nous croyons que cette ventilation accroît la transparence pour les parties prenantes, en particulier au fur et à mesure que la Société poursuit sa transition vers les logiciels-services. Par conséquent, nous prévoyons éliminer progressivement la présentation d'informations sur les montants cumulatifs du carnet de commandes.

Délai moyen de recouvrement des créances

Le délai moyen de recouvrement des créances représente le nombre moyen de jours dont une société a besoin pour recouvrer une créance après la réalisation d'une vente. Le délai moyen de recouvrement des créances de la Société est calculé chaque trimestre en divisant le montant des créances et des travaux en cours à la clôture du trimestre par la valeur totale des ventes au cours de la même période, puis en multipliant le résultat par 90 jours.